



SM du Limargue & Ségala

Programme 2023 – Déplacement de réseau AEP Camping Padirac

Compte rendu n°: 06

Réunion du : 14/03/2024

Prochaine réunion : jeudi 21/03/2024 à 10h30 sur site

Lieu : Camping Padirac

Objet : Réunion de chantier

Entités et adresses	Noms	Coordonnées		Présents	Diffusion	Convocqué à la prochaine réunion
		Tél	Courriel			
Maître d'Ouvrage : SM du Limargue & Ségala ZA Despeyroux 46120 Lacapelle-Marival	Secretariat	05.65.33.44.40	sicom.eaux.padirac@orange.fr	-	X	-
	M. PLEIMPONT	-	-	-	-	-
	M. LAGARRIGUE	-	-	-	-	-
	Mme LAFARGUE	-	smls.technique@orange.fr	-	X	X
Maître d'œuvre : SYDED du Lot ZA les Matalines 46 150 Catus	M. JOLLY	-	fjolly@syded-lot.fr	-	X	-
	M. MARCILLY	06.83.49.67.83	vmarcilly@syded-lot.fr	-	X	-
	M. HOUDET	06.49.74.64.76	khoudet@syded-lot.fr	X	-	-
Titulaire du marché : SARL BROUSSE ET FILS 420 route de Bardot 46110 CAVAGNAC	M. DENIS	07.84.32.45.67	etudes@brousse-tp.fr	-	X	-
	M. VACOSSIN	-	travaux@brousse-tp.fr	X	X	X
	M. ROUGIE	-	-	X	-	-
Exploitant : SAUR Gramat	M. FRANÇOIS	06.79.14.38.12	jeremy.francois@saur.com	-	X	-
	M. CHASTAGNER	-	regis.chastagner@saur.com	-	X	X
Gestionnaire de voirie départementale : STR de Saint-Céré	M. LANDES	05.65.53.46.07	michel.landes@lot.fr	-	X	X
Gestionnaire de voirie communautaire : CAUVALDOR Bramefond 46 200 Souillac	M. BONNEFOND	05.65.27.02.10	k.bonnefond@cauvaldor.fr	-	X	X
Commune de Padirac : Le Bourg 46500 Padirac	M. ANDRZEJEWSKI	05.65.33.64.37	mairiepadirac46@orange.fr	X	X	X

Légende : *Élément nouveau*, *Élément urgent*, *PM* : = pour mémoire

Sans observation écrite de votre part sous 7 jours, le présent compte rendu est réputé accepté.

Kévin HOUDET,
Le 14/02/2024

	SM du Limargue & Ségala Programme 2023 – Déplacement réseau AEP	CR n°6 du 14-03-2024.docx
--	--	---------------------------

ORDRES DE SERVICE ET PV		
Objet	Observation	Date délai final
<i>Délai d'exécution</i>	2,5 mois	-
<i>Notification du marché</i>	11/07/2023	-
<i>Ordre de Service 1</i>	Période de préparation à compter du 07/12/2023	08/01/2024
<i>Ordre de Service 2</i>	Démarrage des travaux à compter du 09/01/2024	06/04/2024

MONTANT DU MARCHÉ		
Entreprise BROUSSE ET FILS	116 962,00 € HT	
AVANCE FORFAITAIRE		
Dans l'acte d'engagement, l'entreprise a indiqué renoncer à l'avance forfaitaire.		
GARANTIE A 1 ^{er} DEMANDE OU RETENUE DE GARANTIE		
Garantie à première demande à transmettre avant situation.		
MODIFICATION MARCHÉ		
Ajout de nouveaux prix au marché sans impact sur le montant du marché : grave béton, location conduite, tubage, encorbellement. =>Avenant n°1 signé par les 2 parties.		
AVANCEE DU MARCHÉ		
Situations	Date et observation	Montant (HT)
-	-	-
Total facturation		-

1 Rappel du contexte

Nature	Observations	Responsable
<i>Nature des travaux</i>	Renouvellement et déplacement de 940 ml de canalisation en PVC 110, PEHD 63 et PEHD 50 et reprise de 18 branchements.	TOUS

2 Aspects administratifs

Documents	Observations	Avancée / date	Responsable
<i>Sous-traitance</i>	Les réfections de voirie seront sous-traitées. => Le DC4 devra être transmis au SYDED.	À faire	BROUSSE
<i>Visa équipements</i>	Cf. 4.2 Documents à remettre.	À faire	BROUSSE
<i>Constat d'huissier</i>	Fait le 26/02/2024.	À transmettre	BROUSSE
<i>Arrêté de circulation RD n°90</i>	Arrêté de circulation demandé au STR le 14/03/2024. => En attente de retour.	À faire	BROUSSE

3 Aspects techniques

3.1 Base de vie, stockage des matériaux, évacuation

Objet	Observation(s)	Avancée / date	Responsable
<i>Stockage des matériaux et base de vie</i>	La base de vie est installée au lieu-dit la Bergerie. L'entreprise prévoit de stocker une partie du matériel sur les parcelles AE-0205 et AE-012 et l'autre partie sur la base de vie. Les matériaux de remblai seront acheminés de la carrière de Carennac (7km) au fur et à mesure du chantier.	PM	BROUSSE
<i>Évacuation des matériaux</i>	L'entreprise prévoit un dépôt chez un particulier à Miers et sur un terrain communal. => Convention de dépôt à faire signer au particulier (modèle envoyé le 01/03/2024).	À faire	BROUSSE

3.2 Piquetage et modifications du tracé

Objet	Observation (s)	Avancée / Date	Responsable
<i>Modification par rapport au projet initial <u>Antenne du Salvage</u></i>	Le sondage réalisé en amont de la ventouse a révélé un PVC 110 chauffé et posé sans enrobage. Il est acté de renouveler le PVC jusqu'au transformateur électrique comme prévu au projet initialement. Une vanne sera ajoutée sur le té au départ de l'antenne et au niveau de la jonction avec l'ancien réseau en PVC63.	PM	TOUS
<i>Branchements</i>	L'entreprise propose d'utiliser la conduite en fonte existante pour tuber la nouvelle conduite des branchements n°12, 5 et 2. Les regards compteurs seront de type 12,5 T. Le branchement du restaurant sera repris sur l'installation existante.	PM	BROUSSE/ SAUR/ SYDED

<i>Défense incendie</i>	Le poteau incendie de Mathieu sera renouvelé. La mairie a signé le devis le 04/03/2024.	PM	BROUSSE/ COMMUNE/ SYDED
<i>Té + vanne en attente</i>	La SAUR indique que l'antenne en PVC 90 est fuyarde et sera reprise dans les prochaines années et déplacée en domaine public. Elle demande la pose d'un té, d'une vanne fermée et d'une plaque pleine en attente.	À faire	BROUSSE/ SAUR/ SYDED
<i>Branchements camping</i>	<p>Les branchements seront repris en PEHD 63 avec Té + vanne ext. + boîte à crépine + compteur DN50 + vanne ext.</p> <p>La SAUR devra être avertie lors du changement de compteur (relevé des index et changement d'abonnement).</p> <p>La SAUR ne souhaite pas que le camping conserve le compteur existant (risque de confusion lors des relevés).</p>	PM	BROUSSE/ SAUR/ SYDED
<i>Branchement n°11</i>	Le nouveau regard sera repris en bordure de RD à côté du regard du branchement n°18. 3 ml de PEHD 25 équipé d'une vanne sera ajouté en sortie de compteur. (vu avec M. ANIGO le 08/03/2024).	À faire	BROUSSE/ SYDED
<i>Branchement n°13</i>	La conduite du branchement existant a été cassée et la vanne fermée. L'entreprise prévoit d'utiliser la technique du tubage par éclatement pour reprendre le branchement. Une conduite aérienne sera mise en place pour rétablir l'alimentation du particulier.	À faire	BROUSSE/ SYDED
<i>Vanne de sectionnement</i>	Il n'est pas prévu l'ajout de vannes de sectionnement sur le PVC 110 de la conduite principale autre que celles du stabilisateur de pression.	PM	BROUSSE/ SYDED
<i>Branchement n°9</i>	M. ANDRZEJEWski transmettra à l'entreprise les coordonnées de Mme CHAMAGNE.	À faire	COMMUNE/ BROUSSE

3.3 Réfection de voirie

Objet	Observation(s)	Avancée / Date	Responsable
<i>Voirie communautaire</i>	GNT 0/31,5 + 4 cm de GE + bicouche	PM	CAUVALDOR/ BROUSSE
<i>RD n°90</i>	GNT 0/31,5 + 40 cm de grave-ciment + 8 cm de GE + bicouche	PM	STR/ BROUSSE
<i>Accotement RD n°90</i>	GNT 0/31,5		

3.4 Avancement des travaux

Objet	Observation (s)	Avancée / Date	Responsable
<i>Avancement</i>	<p>Les travaux ont débuté le 19/02/2024. Le terrassement et la pose de l'antenne du Salvage est en cours. Le remblaiement en 0/31,5 et la pose de la GE sont faits à l'avancement.</p> <p>À ce jour 25 ml de conduite ont été posés soit 3% du linéaire total. Il reste 915 ml de conduite à poser et 13 branchements à reprendre.</p>	PM	TOUS
<i>Point à revoir</i>	<u>Branchements du camping</u> : les tampons fonte seront à mettre à niveau.	À faire	BROUSSE

4 Suivis

4.1 Planning prévisionnel

Date	Objet(s)	Responsable
<i>Semaine n°12</i>	Poursuite de la pose de l'antenne du Salvage et début de pose du PVC 110.	BROUSSE
<i>Semaine n°13</i>	Poursuite de la pose du PVC 110 à la trancheuse.	
<i>Semaine n°14-15</i>	Reprise des branchements restant et finitions.	
<i>Délai</i>	Il reste la pose de 940 ml de canalisation et la reprise de 13 branchements pour 4 semaines de délai. Il est demandé à l'entreprise d'adapter ses effectifs pour réaliser les travaux avant les vacances d'avril. => L'entreprise a renforcé son équipe (7 personnes ce jour). Elle prévoit le maintenir 2 équipes de pose pour les travaux restants.	BROUSSE/ SYDED/ SML&S

4.2 Documents à remettre

Documents	Observation(s)	Date limite
<i>Fiches techniques et ACS</i>	<p><u>Conduite</u> : ACS PEHD POLYBLEU à transmettre</p> <p><u>Boite à crépine</u> : fiche technique à transmettre</p>	URGENT

4.3 Documents remis

Documents	Observation(s)
Fiche technique et ACS du PEHD OD-PLAST	=> Ne correspond pas à la conduite posée (POLYBLEU- fabricant ELYDAN)



5 Constat

5.1 Constats sur mise en œuvre

		Antenne de Salvage	Observations
Moyens humains et matériels	équipe de 7 personnes, 2 pelles à roue, 2 camions et 1 trancheuse avec chaîne de 25 cm.		Pluvieux ; t° 13 degrés
Dimensions tranchées	Champs : 0,9 m de profondeur et 0,6 m de largeur Sous-voirie : 1,2 m de profondeur, 0,4 m de largeur en surface et 0,35 m en fond de fouille.		Attention à maintenir 40 cm de largeur de tranchée au minimum.
Réseau	POLYBLEU, NF, PN16, DN 63 mm		Différent des fiches techniques transmises
Blindage	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non	-
Rocher	<input type="checkbox"/> Pelle Non <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Brise Roche	Trancheuse
Lit de pose	<input checked="" type="checkbox"/> Sable	<input type="checkbox"/> Gravier Matériaux extraits de la fouille <input type="checkbox"/>	Sable
Remblais	0/31,5 <input checked="" type="checkbox"/>	Matériaux extraits de la fouille <input type="checkbox"/>	-
Venues d'eau	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non	-
Compactage	<input checked="" type="checkbox"/> Oui Non requis <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Non	Roue de compactage

Sécurité, environnement du chantier :

		Observations
Sécurité des tiers : signalisation et balisage corrects	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	-
Sécurité du personnel correcte	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	-
Propreté du chantier satisfaisante	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	-
Alternat par feux	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	Route barrée
Affichage de l'arrêté de voirie	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	-
Cabane de chantier	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	-



*Route du Salvage :
Terrassement à la trancheuse en cours pour la
pose du PEDH 63*



*Route du Salvage :
Point de raccordement avec le réseau existant*